

Le 18 octobre 2010

JORF n°0158 du 10 juillet 2010

Texte n°23

DECRET

**Décret du 8 juillet 2010 portant reconnaissance d'une association comme  
établissement d'utilité publique**

NOR: IOCD1005923D

Par décret en date du 8 juillet 2010 :

Est reconnue comme établissement d'utilité publique l'association dite « La Touline », dont le siège est à Brest (Finistère) ;

Sont approuvés les statuts (1) de cette association.

*(1) Les statuts peuvent être consultés à la préfecture du lieu du siège social.*